

Travaux de mise en conformité de la gare de Courtemaîche.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Renens, le 25 juin 2026



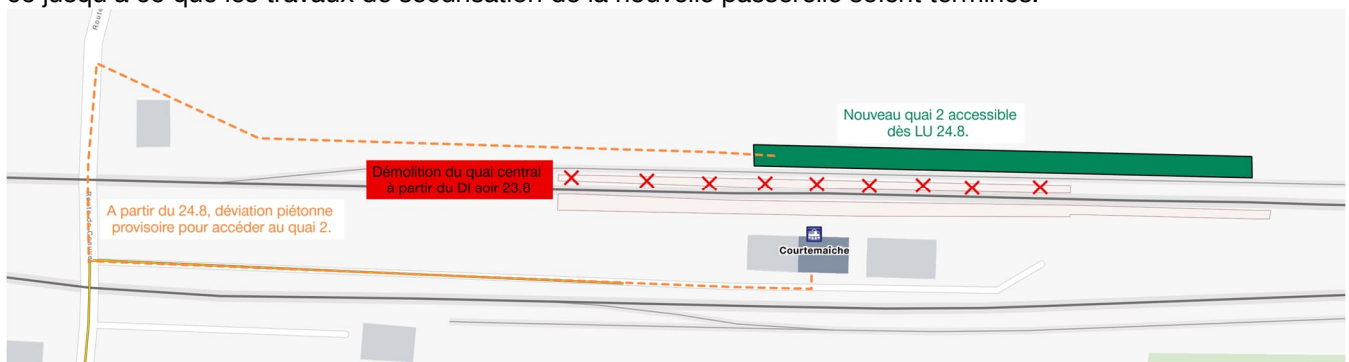
Travaux: Courtemaîche. Durée: janvier à décembre 2026.

Chères riveraines et chers riverains,

Les travaux de mise en conformité de la gare de Courtemaîche ont débuté en janvier 2026. Le projet consiste à améliorer le confort pour la clientèle, ainsi qu'à garantir l'accès pour toutes et tous en gare de Courtemaîche. A cet effet, les quais seront rehaussés et une nouvelle passerelle en bois, dotée d'ascenseurs, sera installée afin d'accéder aux quais en toute sécurité. Vous trouverez au verso les dates des prochains travaux de nuit planifiés.

Modification provisoire de l'accès au quai 2 dès le 24 août 2026.

Pour remplacer le quai 2 (central) actuel qui sera démolé à partir du 23 août au soir, un nouveau quai 2 extérieur a été construit. A partir du lundi 24 août au petit matin, une déviation piétonne via le passage à niveau à la Route de Coeuve sera obligatoire pour accéder à ce nouveau quai 2, notamment durant la démolition du quai central et ce jusqu'à ce que les travaux de sécurisation de la nouvelle passerelle soient terminés.



Rappel pour votre sécurité: interdiction de traverser les voies.

En raison du chantier en cours, les trains peuvent partir d'un quai différent de vos habitudes. Nous vous recommandons de vérifier sur l'horaire en ligne sur [CFF.ch](https://www.cff.ch) ou l'application CFF Mobile de quel quai partira votre train afin de prévoir suffisamment de temps pour y accéder.



Ayant constaté plusieurs comportements dangereux à Courtemaîche et au vu des modifications d'accès à venir en août, nous profitons de ce courrier pour vous rappeler qu'il est interdit (Art. 86 al.1 de la loi fédérale sur les chemins de fer (RS 742.101)) et très dangereux de traverser les voies de chemin de fer. Pour votre sécurité, nous vous remercions d'utiliser les accès officiels pour accéder à vos trains. Outre un risque d'amende, **c'est votre vie que vous mettez en danger.**

Impact sur le trafic ferroviaire Porrentruy-Delle.

Pour des raisons de sécurité, certains travaux doivent être effectués de nuit. En conséquence, les trains seront remplacés par des bus les nuits du dimanche soir au vendredi matin entre 21h00 et 04h30 du 23 août 2026 au 04 septembre 2026.

Une interruption totale du trafic sera nécessaire pour la pose de la nouvelle passerelle du 10 juillet à 21h40 au 13 juillet à 4h40. Les R1 et R11 seront supprimés. Des bus de remplacement seront mis en place.

Il est vivement recommandé de consulter l'horaire en ligne sur [CFF.ch](https://www.cff.ch) ou l'application CFF Mobile avant vos déplacements. L'application Mobile CFF vous permet en outre de configurer votre trajet pendulaire personnel. Abonnez-vous aux notifications push en cas de perturbations ou d'écarts par rapport à l'horaire en raison de chantiers, même sans consulter l'horaire.

En tant que cheffe de projet, je reste volontiers à votre disposition en cas de questions via l'adresse: projets.romandie@cff.ch.

Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances dues aux travaux. D'avance, nous vous prions de nous excuser pour les désagréments et vous remercions de votre compréhension.

Avec nos meilleures salutations,

Camille Spinelli, Cheffe de projet

Aperçu des travaux planifiés de nuit et les week-ends.

Date	Durée	Type de travaux
Du 10 au 13 juillet 2026	Du VE à 20h00 au LU à 6h00	Pose de la passerelle et divers travaux y relatifs, mise à jour des installations de sécurité ferroviaires Nuisances: bruyant
Du 13 juillet au 21 août 2026 (Nuits du DI soir au JE matin) <i>Interventions ponctuelles selon avancement du chantier.</i>	00h00 – 06h00	Travaux divers relatifs à la passerelle et aux accès Nuisances: bruyant
Du 23 août au 4 septembre 2026 (Nuits du DI soir au JE matin)	20h00 – 06h00	Démolition du quai central Nuisances: très bruyant

Vous trouverez les modifications à court terme du programme de construction et des informations complémentaires dans votre région sous [cff.ch/travaux](https://www.cff.ch/travaux) (inscription à la newsletter).

À partir de septembre, nous vous informerons des travaux consécutifs dans un nouveau courrier.

